

Communiqué

Le Projet de cogénération de TransCanada à Bécancour obtient l'autorisation gouvernementale

CALGARY, Alberta - 5 juil 2004 - (TSX: TRP) (NYSE: TRP) - TransCanada Corporation a annoncé aujourd'hui l'obtention de l'autorisation du gouvernement du Québec visant la construction de la centrale de cogénération alimentée au gaz naturel de 550 mégawatts, à Bécancour, au Québec. Les travaux de construction de la centrale seront entrepris au cours des prochaines semaines.

La centrale sera située dans le parc industriel de Bécancour, près de Trois-Rivières, et toute sa production d'électricité sera vendue à Hydro-Québec Distribution en vertu d'un contrat d'achat d'électricité de vingt ans. La centrale fournira également de la vapeur aux sociétés Norsk Hydro et Pioneer Chemicals Inc., établies dans le parc industriel.

Le contrat de Bécancour a été approuvé par la Régie de l'Énergie le 23 août 2003. Le Bureau d'Audience Publique sur l'Environnement a étudié le projet de Bécancour et a conclu le 13 avril 2004 que la centrale de cogénération proposée satisfaisait, à tout le moins, tous les règlements d'ordre environnemental du Québec.

Le chef de la direction de TransCanada, monsieur Hal Kvisle, a déclaré : "Nous sommes heureux que le gouvernement du Québec ait autorisé le projet. Nous sommes confiants de pouvoir respecter la date de mise en service des installations prévue pour septembre 2006 et nous avons hâte de fournir au Québec cet approvisionnement énergétique additionnel fort attendu."

Services SNC-Lavalin ltée, un Service commercial de SNC-Lavalin, a obtenu le contrat visant la conception, la construction et la mise en service de la centrale. On prévoit la création de plusieurs emplois, dont le nombre pourrait atteindre 500, en rapport avec la construction de la centrale. On devra aussi faire appel à un certain nombre d'entreprises commerciales locales pour fournir des services au projet tout au long des étapes de la construction et de l'exploitation. L'exploitation des installations nécessitera un personnel d'environ vingt-cinq employés à plein temps. Au cours du cycle d'exploitation de la centrale, des travaux d'exploitation et d'entretien réguliers nécessiteront le soutien permanent de fournisseurs et d'entrepreneurs spécialisés, de toute la région.

On estime à environ 500 millions \$ le coût du projet de Bécancour.

Monsieur Kvisle a fait la déclaration suivante : "Nous désirons remercier les organismes et les administrations gouvernementales de Bécancour et de

Trois-Rivières de leur démonstration d'appui ferme en rapport avec ce projet. Nous sommes heureux de savoir que nous participerons bientôt à la vie de cette communauté."

TransCanada est une entreprise de pointe du domaine de l'énergie en Amérique du Nord. Nous nous consacrons principalement au transport du gaz naturel et aux services énergétiques et nos employés sont des experts en ces domaines. Notre réseau pipelinier de quelque 39 000 kilomètres (24 200 milles) assure le transport de la majeure partie de la production de gaz naturel de l'ouest du Canada aux marchés qui enregistrent la plus forte croissance au Canada et aux Etats-Unis. TransCanada possède, gère ou construit des installations d'une puissance de presque 4 700 mégawatts; une énergie de cet ordre peut satisfaire les besoins de quelque 4,7 millions de foyers moyens. Nos actions ordinaires se négocient sous le symbole TRP aux bourses de Toronto et de New York. Pour obtenir plus de renseignements, visiter notre site Internet au www.transcanada.com.

Nota : Toutes les données financières sont en dollars canadiens, sauf avis contraire.

INFORMATION SUR LES DECLARATIONS PROSPECTIVES

Certains renseignements contenus dans le présent communiqué de presse ont un caractère prospectif et sont exposés à des incertitudes et à des risques importants. Les résultats ou les événements anticipés dans ces renseignements peuvent différer des événements ou des résultats réels. Les facteurs susceptibles de faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent concrètement des prévisions comprennent notamment la capacité de TransCanada de mettre en oeuvre avec succès ses initiatives stratégiques et la réalisation des avantages attendus de ces initiatives stratégiques, la disponibilité et le prix des produits énergétiques, les décisions d'ordre réglementaire, les facteurs associés à la concurrence dans le secteur de l'industrie pipelinère et énergétique, et le contexte économique prévalant en Amérique du Nord. Pour obtenir des renseignements additionnels sur ces facteurs et sur d'autres sujets, consultez les rapports déposés par TransCanada auprès des autorités canadiennes de réglementation du commerce des valeurs mobilières et auprès de la Commission des valeurs mobilières des Etats-Unis (la United States Securities and Exchange Commission). TransCanada décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, à la suite de nouveaux renseignements, d'événements éventuels ou d'autres facteurs.

-30-

Demandes de renseignements des médias:

Hejdi Feick/Kurt Kadatz

(403) 920-7859

Demandes de renseignements des investisseurs et des analystes:

David Moneta /Debbie Stein

(403) 920-7911